© Drogues Info Service - 7 décembre 2025


Vos questions / nos réponses

# Addiction à la cocaïne

Par Yzfr6 Postée le 27/04/2024 13:19

> Bonjour Ma fille prend de la cocaïne depuis 1 an.elle consommait 1g par jour en juillet 2023.on à mis un protocole en place ensemble pour réduire sa consommation. En février elle était arrivée à 8g par mois.depuis elle a repris fortement soit 20 g par mois.elle à du mal à être suivie par le scapa car liste d'attente. Aujourd'hui sont état de santé se degrade. Elle pèse 42 kg pour 1m70. Elle arrive plus à s'alimenter et à deglutire. Elle mange un repas léger et pas tout les jours. Je m'inquiète pour sa santé et je ne sais pas quoi faire. Elle veux pas se faire hospitaliser.elle a 22 ans et je peux pas la forcé. De plus elle est suivie à hospital d'Évreux et à un traitement anti depresseur.

---

**Mise en ligne le 06/05/2024**

Bonjour,

*Tout d'abord, sachez que nous sommes désolés pour le délai de réponse.*

Nous entendons tout à fait votre inquiétude et votre souhait d'aider votre fille, actuellement en attente d'une prise en charge. Nous allons tenter de vous aider au mieux.

Votre fille ne souhaite pas se faire hospitaliser pour le moment. Les soins en addictologie reposent effectivement sur le consentement de la personne. Cependant, si elle ne s'alimente plus du tout, qu'elle ne dort plus ou qu'elle vient à avoir des propos inquiétants, si son état de santé se dégrade, vous pouvez contacter les urgences (15). Et selon la situation, des soins sans consentement dans une unité psychiatrique pourraient peut être être envisagés. N'hésitez pas également à prendre conseil auprès de votre médecin traitant, qui pourra vous donner des précisions sur les possibilités d'hospitalisation sans consentement.

Vous pouvez également parler de notre service à votre fille et l'inviter à nous joindre, par téléphone ou par tchat. Nous répondons au 0 800 23 13 13, tous les jours de 08h à 02h. Le tchat est ouvert de 14h à 00h du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end. Le service est gratuit et anonyme. Cela pourrait lui permettre d'être soutenue en attendant une prise en charge en présentiel.

Vous pouvez vous-même nous contacter si vous souhaitez échanger de cette situation directement avec un.e écoutant.e et être soutenue, guidée.

Nous espérons avoir pu vous renseigner et vous souhaitons bon courage,

Bien à vous,

---